



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19730>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-19730**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Cergy

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre mono-attributaire relatif à l'entretien et à la réparation d'appareils électroménagers professionnels et domestiques de la ville de Cergy.

Description : Accord-cadre mono-attributaire relatif à l'entretien et à la réparation d'appareils électroménagers professionnels et domestiques de la ville de Cergy (2 lots).

Identifiant de la procédure : dd3265f7-c315-4159-baef-f4a437426ede

Identifiant interne : 04-25

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à prix mixtes avec : - Une partie à prix global et forfaitaire pour la maintenance préventive des appareils électroménagers de type professionnel (lot 1), - Une partie à bons de commandes pour la maintenance curative (pour le lot 1 et le lot 2) conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-7, R. 2162-8, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP sans montant minimum et avec un

montant maximum annuel de 150 000 euros HT pour le lot 1 et de 50 000 euros HT pour le lot 2, -Et une partie à marchés subséquents (pour le lot 1 et pour le lot 2 en cas de nouveau besoin en rapport avec l'objet du marché) conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-7, R. 2162-8 et R. 2162-9 du CCP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 65 000 Euros HT pour le lot 1 et de 25 000 Euros HT pour le lot 2. La présente consultation est la relance d'une précédente procédure (ex marché n°33/24) dont les 2 lots ont été déclarés sans suite.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont énoncés au dossier de consultation des entreprises.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien et réparation d'appareils électroménagers professionnels (maintenance préventive et curative)

Description : Entretien et réparation d'appareils électroménagers professionnels (maintenance préventive et curative)

Identifiant interne : 04-25 lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à prix mixtes: -une partie à prix global et forfaitaire (maintenance préventive) -une partie à bons de commande (maintenance curative) sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 150 000 euros HT -une partie à marches subséquents (en cas d'ajout de nouveau site) sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 65 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions en matière d'action sociale au sein de l'entreprise

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=900467&orgAcronyme=d7n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=900467&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Cergy

Organisation qui traite les offres : Commune de Cergy

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Entretien et réparation d'appareils électroménagers domestiques (maintenance curative)

Description : Entretien et réparation d'appareils électroménagers domestiques (maintenance curative)

Identifiant interne : 04-25 lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à prix mixtes avec: -une partie à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000 euros HT, -Et une partie à marchés subséquents (en cas de nouveau besoin en rapport avec l'objet du marché) sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 25 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions en matière d'action sociale au sein de l'entreprise

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=900467&orgAcronyme=d7n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=900467&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Cergy

Organisation qui traite les offres : Commune de Cergy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Cergy

Numéro d'enregistrement : 21950127700897

Adresse postale : 3 Place Olympe de Gouges

Ville : Cergy-pontoise

Code postal : 95801

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Service marchés

Adresse électronique : servicemarches@ceryy.fr

Téléphone : +33134334576

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal administratif

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3d4387c5-5a65-42c3-b69f-83f5e4aa4422 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2025 à 16:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2025